

L'Europe veut bannir Huawei des réseaux mobiles

Bruxelles se donne un cadre juridique afin d'interdire le groupe chinois en Europe pour des raisons de sécurité

Bruelles durcit sévèrement le ton à l'égard de Huawei. Mardi 20 janvier, la Commission européenne a ouvert la voie à une exclusion du géant chinois des télécommunications – tout comme à celle de son compatriote ZTE – des réseaux mobiles du Vieux Continent, à travers la révision de la loi sur la cybercriminalité.

Cette proposition fixe pour la première fois un cadre juridique permettant de considérer leurs équipements comme « à haut risque », afin de les interdire dans toute l'Union européenne (UE) pour des raisons de sécurité, tout en s'affranchissant des réserves exprimées par certains pays.

Aux yeux de Henna Virkkunen, vice-présidente de la Commission, ce texte, qui entend plus largement améliorer la cybersécurité de l'UE, se révèle indispensable pour « protéger [ses] citoyens et [ses] entreprises », a-t-elle déclaré aux eurodéputés réunis mardi au Parlement européen de Strasbourg, qui devront l'approuver.

Même si elle ne nomme pas directement Huawei, ZTE ou la Chine, cette nouvelle loi marque un tournant dans la politique de la Commission à l'égard des deux entreprises, réputées proches du pouvoir central de Pékin. Inquiet depuis des années de la place que prennent leurs équipements dans les réseaux mobiles européens ju-

gés critiques, l'exécutif communautaire s'était contenté, depuis janvier 2020, de conseiller aux Vingt-Sept de ne plus y recourir, alertant sur des risques d'espionnage ou de coupure des réseaux.

Tensions géopolitiques

Problème: seulement 13 pays, dont la France, ont jusqu'ici suivi ses recommandations. Cette situation « n'est pas satisfaisante [et] nous avons besoin d'un cadre pour aller plus loin », relate une source proche de la Commission. L'institution s'est, en particulier, alarmée de voir, en juillet 2025, l'Espagne confier à Huawei la gestion du stockage des écoutes téléphoniques ordonnées par la justice.

Si le texte est adopté, l'UE rejoindra les Etats-Unis, qui ont déjà chassé Huawei et ZTE en 2019

Si le texte est adopté, l'Europe rejoindra les Etats-Unis, qui ont déjà chassé Huawei et ZTE des réseaux mobiles américains en 2019, lors du premier mandat présidentiel de Donald Trump (2017-2021). Dans la foulée, la Maison Blanche

n'avait pas ménagé ses efforts pour convaincre l'Europe de faire de même. Toutefois, elle s'était heurtée aux réticences de plusieurs nations européennes, qui redoutaient des mesures de rétorsion de la part de Pékin.

L'intensification des tensions géopolitiques et des menaces sécuritaires, conjuguée aux préoccupations croissantes de souveraineté, a changé la donne. Longtemps soucieuse de ménager la Chine, l'Allemagne s'est décidée, dans le courant de l'année 2024, à restreindre l'empreinte de Huawei sur ses réseaux. En novembre 2025, le chancelier Friedrich Merz, s'est montré déterminé à « remplacer » certains éléments des réseaux 5G par des composants produits outre-Rhin. Pour la future 6G, « nous n'autoriserons aucun composant provenant de Chine », a-t-il précisé, alors que le pays constitue le premier marché de Huawei en Europe.

La France a déjà pris ses dispositions pour écarter le géant chinois des réseaux mobiles, en adoptant, en août 2019, une loi visant à « préserver les intérêts de la défense et de la sécurité nationale ». Celle-ci a obligé SFR et Bouygues Telecom, les deux opérateurs recourant aux services de Huawei, à démonter des milliers d'antennes chinoises dans tout le pays, à commencer par celles proches d'installations militaires, gouvernementales ou industrielles. Pour Huawei, la note s'est révélée salée: son chiffre d'affaires dans l'Hexagone a chuté, passant de 1,4 milliard d'euros

en 2019 à 695 millions en 2024. Cette offensive de la Commission est un coup dur pour Huawei, qui n'a pas lésiné sur les moyens, ces dernières années, pour ancrer son activité en Europe. Interrogé, un porte-parole du groupe fustige une proposition de loi qui « viole » les « principes juridiques » de l'UE, en « visant à limiter ou [à] exclure les fournisseurs non européens sur la base de leur pays d'origine plutôt que sur des preuves factuelles » d'espionnage. Au surplus, le groupe prévient qu'il se réserve « tous les droits nécessaires pour défendre [ses] intérêts légitimes ».

Beaucoup se demandent si Huawei ne va pas quitter le Vieux Continent, où il emploie environ 10 000 personnes. Le groupe envisage d'ailleurs d'abandonner son projet d'usine d'antennes 3G, 4G et 5G à Brumath (Bas-Rhin), dont la construction a été achevée en septembre 2025. Cet important complexe était le premier de Huawei hors de Chine et devait employer jusqu'à 500 salariés.

Pour ne rien arranger, Huawei est confronté à une forte méfiance de la part des institutions européennes. Ses lobbyistes sont persona non grata au Parlement comme à la Commission. Ils n'ont plus le droit d'y entrer depuis que le groupe est soupçonné d'avoir corrompu des eurodéputés pour défendre ses intérêts. En mars 2025, la police belge a mené des perquisitions à Bruxelles et appréhendé plusieurs représentants, anciens et actuels, du groupe. ■

PIERRE MANIÈRE

L'UE veut poser les bases d'un « marché unique » des télécoms

LES OPÉRATEURS TÉLÉCOMS attendaient ce texte avec impatience. La Commission européenne a levé le voile, mercredi 21 janvier, sur sa nouvelle loi sur les réseaux numériques. Son ambition: « simplifier », « moderniser » et « harmoniser » davantage les règles d'une Europe des télécoms qui compte autant de réglementations différentes que de pays membres, et poser les bases d'un véritable marché unique pour ce secteur, fait valoir une source proche de l'institution. Sa proposition: un règlement rapidement applicable, qui entend « inciter les opérateurs à se développer et à croître » hors de leurs frontières, afin d'accoucher de champions européens capables d'investir davantage dans les réseaux. Cet objectif est crucial à ses yeux. La Commission compte en effet généraliser l'accès à la fibre

optique et à la 5G pour tous les habitants d'ici à 2030, pour un coût estimé à plus de 200 milliards d'euros.

De leur côté, certains groupes de télécoms nourrissent toujours le maigre espoir que la Commission impose aux géants américains du Net – comme Google, Meta, Amazon ou Netflix – de financer en partie leurs infrastructures, dont ils sont, de loin, les plus gros utilisateurs. Mais l'institution a privilégié un « mécanisme de conciliation volontaire », bien moins contraignant, entre les opérateurs et les géants des services numériques, susceptibles d'accoucher d'accords commerciaux, précise notre source proche de la Commission. En matière d'harmonisation de la réglementation, Bruxelles propose notamment d'attribuer aux opérateurs

des licences de spectre radioélectrique, essentielles pour fournir la téléphonie mobile, d'une durée « illimitée ». « Cette mesure est bienvenue », souligne une source du secteur des télécoms en France. « Cela donne de la prévisibilité aux investissements des opérateurs », ajoute-t-elle. Ils n'auront plus ce gros stress de remettre leurs licences en jeu tous les quinze ans. »

S'agissant des réseaux fixes, la Commission plaide pour mettre un terme, entre 2030 et 2035 selon les pays, à l'ADSL. Selon elle, cette technologie, qui repose sur de vieux réseaux en cuivre, retarde les investissements dans la fibre optique, dont les performances sont essentielles pour assurer la compétitivité de l'écosystème numérique à l'ère de l'intelligence artificielle. ■

PI. MA.